



## Charte du Week-end club Escalade

### **1. Qu'est-ce que le Week-end club ?**

C'est un weekend de 3 jours organisé par l'association sportive Charlaix'Escalade pour ses adhérents et leur famille (réservé aux adultes).

Il a lieu en général sur le weekend de la Pentecôte.

### **2. Où a-t-il lieu ?**

Le lieu du Week-end change chaque année. Il se trouve En région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le club propose un site avec un lieu d'hébergement en camping (tente ou mobil-home) avec restauration matin et soir.

### **3. Qui peut venir au Week-end club ?**

Tous les adultes adhérents sont les bienvenus lors de ce week-end ainsi que leur famille et 1 ou 2 amis.

Les sorties sont placées sous la responsabilité d'encadrants dûment habilités par le club (encadrants professionnels, encadrants titulaires de brevets d'initiations SNE ou grandes voies, encadrants habilités par le club hors brevets). Ceux-ci se portent garants de la sécurité des participants de leur groupe.

### **4. Comment se rendre au Week-end club ?**

Chaque participant se rend sur le site par ses propres moyens. Il est possible de s'organiser pour du covoiturage.

### **5. Les activités proposées**

La journée : Chacun est libre de participer ou non aux activités proposées par le club.

L'idée est de pratiquer l'escalade dans un esprit convivial, ainsi que d'autres activités qui se trouvent aux alentours si vous le souhaitez : randonnée, kayak, paddle, jeux de ballons, musée...

Les activités proposées seront présentées et discutées la veille au soir lors du dîner pour pouvoir organiser au mieux les départs le lendemain.

Les encadrants ont toute latitude pour déterminer si les participants à leur sortie ont l'autonomie ou l'expérience ou tout autre critère suffisant pour participer à cette sortie qu'ils encadreront le

lendemain. Les participants seront consignés impérativement sur une liste pour chaque encadrant, qui servira de référence en cas d'accident. Il est donc primordial de respecter les inscriptions.

**Le soir** : Chacun est libre de vaquer à ses occupations mais pour faire perdurer l'esprit sympathique de la journée, tout le monde peut se retrouver autour d'un verre, une discussion... Et passer la soirée ensemble.

## 6. La responsabilité

Par la validité de leur licence, les participants sont couverts par leur assurance personnelle et disposent d'une responsabilité civile, adaptées à la pratique de l'escalade en extérieur.

- En cas de vol ou de perte de matériel, le club ne sera pas responsable.

## 7. Le matériel

Chacun amène son matériel pour le camping (tente, matelas...) et son matériel d'escalade (chaussons, baudrier, casque, corde, dégaines...).

Nous attirons votre attention sur le fait que chaque participant amènera du matériel respectant les normes d'entretien et de longévité. Les encadrants sont habilités à ne pas retenir du matériel pour une sortie ne présentant pas les garanties de sécurité (âge du matériel, usure, humidité, etc). En l'absence de matériel adapté pour une sortie, celle-ci ne pourra pas avoir lieu.

Pour les personnes n'ayant pas de matériel d'escalade, il est possible d'en emprunter au club avant de partir en prenant soin de noter le matériel emprunté, le nom de l'emprunteur et ses coordonnées.

## 8. Le respect

Ce weekend à pour objectif de passer un moment sympathique, c'est pourquoi il est bien sûr évident de respecter :

- Chaque individu
- Organismes et moniteurs
- Les lieux et structures qui sont mis à notre disposition,
- Les sites d'escalades et autres lieux
- Le matériel prêté

*Charlaix'Scalade, le 4 avril 2025*